

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 6 avril 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/04/06-1/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20180406-lmc100000017213-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 16/04/2018

Réception Préfet : 16/04/2018

Publication RAAD : 16/04/2018

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : LAVENKA Olivier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : SEPTIERS Patrick

OBJET : Contrats ruraux (CoR).

Le Département et la Région Ile-de-France ont adopté fin 2016 un nouveau règlement pour les contrats ruraux. Ce dispositif contractuel prévoit d'accompagner les projets d'investissement des communes de moins de 2000 habitants ainsi que les syndicats intercommunaux de moins de 3000 habitants.

5 contrats vous sont proposés pour validation : Châtenoy, Machault, Saint-Martin-des-Champs, Voulangis et le SIS Meilleray - La Chapelle-Moutils - Saint-Martin-des-Champs - Lescherolles.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 200-16 en date du 17 novembre 2016, relative à l'approbation du règlement du nouveau contrat rural (CoR),

VU la délibération du Conseil général n° 7 /02 en date du 29 juin 2012, adoptant le Règlement Budgétaire et Financier modifié par délibération du Conseil général n°7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/05 en date du 15 décembre 2016, relative à l'approbation d'une convention territoriale d'exercice concerté des compétences relative au dispositif « nouveau contrat rural » avec la Région-Ile-de-France et au règlement du nouveau contrat rural,

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France n° CR 200-16 en date du 17 novembre 2016, relative à l'approbation du règlement du nouveau contrat rural (CoR),

VU la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France en date du 14 mars 2018, relative à l'approbation des projets de CoR cités ci-après,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver les contrats ruraux avec les communes de Châtenoy, Machault, Saint-Martin-des-Champs, Voulangis et le syndicat intercommunal scolaire de Meilleray, La Chapelle-Moutils, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles, et d'autoriser le Président du Conseil départemental à les signer au nom du Département,

Article 2 :

- d'attribuer une subvention d'un montant 88 993,80 € à la commune de Châtenoy, au titre du nouveau contrat rural,
- d'attribuer une subvention d'un montant de 26 546,70 € à la commune de Machault, au titre du nouveau contrat rural,
- d'attribuer une subvention d'un montant 111 000,00 € à la commune de Saint-Martin-des-Champs, au titre du nouveau contrat rural,
- d'attribuer une subvention d'un montant de 111 000,00 € à la commune de Voulangis, au titre du nouveau contrat rural,
- d'attribuer une subvention d'un montant 231 000,00 € au syndicat intercommunal scolaire de Meilleray, La Chapelle-Moutils, Saint-Martin-des-Champs, Lescherolles, au titre du nouveau contrat rural,

Article 3 : d'imputer la dépense d'un montant total de 568 540,50 € au titre de l'action « contrats communaux » - opération 2018 « contrats ruraux ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
Mme Isoline MILLOT
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

Jean-Louis THIÉRIOT



Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne